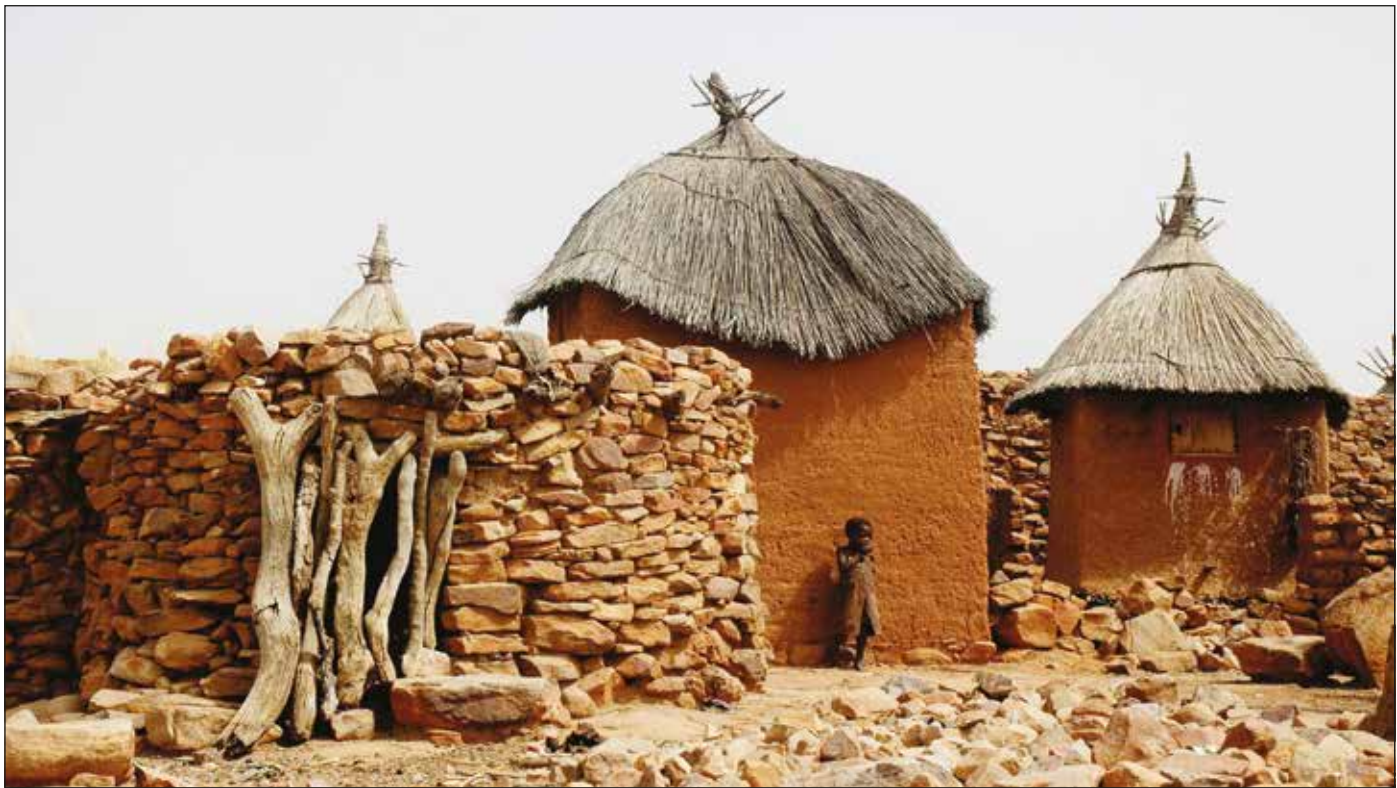




I Recommandations

Au terme de ce policy, l'on constate une contribution du milieu rural au revenu du travail plus importante que celle du milieu urbain malgré les revenus moyens par âge plus importants en milieu urbain. Le temps d'accumulation du surplus est par contre plus prolongé en milieu urbain par rapport au milieu rural, respectivement 37 ans et 34 ans. En outre, le profil du Mali montre le poids très élevé de la jeunesse contrairement à celui des séniors qui reste encore faible quel que soit le milieu de résidence.

Le monde rural est essentiellement caractérisé par une prédominance des activités du secteur primaire qui contribue à hauteur 37% à la croissance du PIB en 2015 selon l'INSTAT⁵. Il y manque ainsi une diversification des activités surtout celles du secteur secondaire et tertiaire. Les recommandations ci-dessous formulées devraient permettre de réduire les contrastes relatifs aux infrastructures et les disparités d'accès au travail dans les deux milieux de résidence. Cela devrait également se traduire par une valorisation et une contribution plus importante du monde rural à la création de richesse, et donc à la capture du dividende démographique.

- **Accès aux services sociaux de base :**
 - faciliter les conditions d'accès à l'éducation, à la santé et à l'hydraulique tant dans le monde rural qu'urbain ;
 - promouvoir et soutenir un programme de développement des services sociaux de base en direction du monde rural avec un impact rapide sur le développement communautaire.
- **Promotion de pôles d'activités régionaux :**
 - favoriser l'émergence des pôles d'excellence régionaux sur la base desquelles seront organisées des stratégies de

valorisation de filières dans tous les secteurs d'activités porteurs de nouveaux emplois (tourisme, NTIC, transformations, etc.).

- **Emploi dans les zones rurales :**
 - développer l'emploi rural axé sur les besoins prioritaires des collectivités territoriales.
- **Meilleure gestion du rythme d'urbanisation :**
 - accélérer la création des agropoles pour fixer les populations rurales.

I Actions à entreprendre

Dans l'immédiat

- réduire l'âge d'entrée dans la vie active dans les deux milieux en offrant très tôt d'emplois aux jeunes, constituerait un moyen d'augmenter le surplus économique ;
- stabiliser et renforcer les emplois qui existent en milieu rural en vue de favoriser davantage la croissance économique ;
- augmenter le revenu des actifs du milieu rural pouvant permettre de dégager le surplus.

A court terme

- intensifier la politique d'espacement de naissances/ planification familiale surtout en milieu rural afin d'alléger le fardeau de la demande sociale ;

- avoir une direction favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau ;
- garantir la santé, la sécurité et le bien-être sensibles au genre ;
- promouvoir l'éducation, la formation et le développement professionnel des filles et jeunes femmes du milieu rural pour augmenter leur chance de s'exercer dans les secteurs secondaire et tertiaire.

A long terme

- mettre en place des pôles économiques de développement et des politiques d'aménagement du territoire adéquates pour réduire à court terme les disparités spatiales et les enrayer à long terme ;
- concevoir un programme de déplacement des travailleurs volontaires dans les zones cultivables.

Références Bibliographiques

BAFD, OCDE, PNUD (2016), « Perspectives économiques en Afrique ; Villes durables et transformation structurelle » 434p.

Baumont C, Huriot J.-M. (1997) « Processus d'agglomération et définition de la ville. Revue d'Économie régionale et urbaine », 97 (4), 515-524.

CREFAT (2016), *Manuel de formation sur la méthodologie des Comptes de transfert nationaux*.

Fujita M. (1989) *Urban Economic Theory. Land Use and City Size*, Cambridge University Press, Cambridge.

Gleau (Le) J.-P., Pumain D., Saint-julien T. (1996) « Villes d'Europe: à chaque pays sa définition. Économie et statistique », n° 294-295, 9-23.

Hite J. (1997) "The Thiinen Model and the New Economic Geography as a Paradigm for Rural Development Policy". Review of Agricultural Economics, 19 (2), 230-240.

INSTAT (2015), « Sante, emploi, sécurité alimentaire et dépenses de consommation des ménages » Rapport résultats Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP)

INSTAT (2015) « Consommation, pauvreté, bien-être des ménages », Rapport Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP).

Krugman P. R. (1991) "Increasing Returns and Economic Geography", Journal of Political Economy, 99, p. 483-499

Lacour C. (1999) « Méthodologie de recherche et théorisation des villes ». In Lacour C, Puissant S. (éd.) *La métropolisation. Croissance, diversité, fractures*. Anthropos, Paris, 1999, 63-113.

République du Mali (2012) « 4^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2009), Analyse des résultats définitifs - Thème : Urbanisation ». INSTAT, Bamako. Décembre.

République du Mali (2016), *Rapport national sur le profil du dividende démographique au Mali en 2015*, Version définitive.

Equipe de Rédaction

Equipe Nationale

Moussa SIDIBE, Coordinateur National SWEDD
Robert DABOU, Chargé de Projets-SWEDD
Madou DIALLO, Expert en S&E Projet-SWEDD
Sibiri TRAORE, DNP
Mme Sylla Balkissa YATTARA SYLLA, DNP
Oumarou MAIGA, CPS/SANTE
Abdoulaye Modibo MAIGA, CT/MPFEF
Kissima SIDIBE, CNDIF
Sadou DOUMBO, Chargé de Programme P&D/UNFPA

Appui Technique CREG/CREFAT

Latif DRAMANI
Edem AKPO
Yédoé AHOKPOSSI
Diana Diop DIA
Abdourahmane Bobo NDIAYE
Mame Coura Ndiaye KAMA

DISPARITES SPATIALES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU MALI

54% du surplus national généré par la population rurale



Pour citer: ONDD Mali et CREG, 2017, Disparités spatiales et Dividende Démographique au Mali

⁵ INSTAT : Institut National de la Statistique du Mali.

DISPARITES SPATIALES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU MALI

54% du surplus national généré par la population rurale

La population du Mali est estimée à 17 735 923 d'habitants en 2015. C'est une population très jeune car les personnes de moins de 25 ans en représentent 67% contre 31% pour les adultes dont l'âge est compris entre 25 et 64 ans. Le pays connaît d'importants déplacements internes (alimentés par l'exode rural vers les centres urbains). Cependant, l'ampleur du phénomène n'est pas toujours la même d'une région administrative à l'autre. Les données du RGPH¹ de 2009 révèlent que le phénomène est moins prononcé dans les régions du nord qu'ailleurs. La région de Tombouctou a la plus faible proportion de migrants (6,4%), tandis que le District de Bamako en compte 45,9%. La population est diversement touchée par le phénomène selon qu'on est en milieu urbain ou rural. Les mouvements internes sont plus dirigés vers les villes et concernent plus les jeunes de 15-24 ans. Cette mobilité concerne 51,3% d'hommes et 48,7% de femmes et est motivée en général par la recherche d'opportunités économiques.

Cet exode rural a évidemment des conséquences sur la croissance des villes. Le taux d'urbanisation selon l'EMOP 2015² est de 24,5%. Le District de Bamako abrite plus de la moitié (50,1%) de la population urbaine du pays suivi par les villes de Sikasso (11,8%), de Koulikoro (11,2%), de Ségou (9,8%), de Kayes (5,7%) et de Mopti (5,2%). Les villes de Gao, de Tombouctou et de Kidal comptent ensemble à peine 6% de la population urbaine totale. Si la population urbaine a été multipliée par 10 depuis l'indépendance, celle de Bamako a été multipliée par 15.

La pauvreté est plus répandue en milieu rural qu'en milieu urbain. Les résultats de l'enquête EMOP 2015 font état (i) d'une incidence de la pauvreté de 11,2% à Bamako contre respectivement 47,7% et 53,1% dans les autres villes et en milieu rural, (ii) d'une pauvreté plus élevée dans les régions de Sikasso (65,1%), Mopti (63,6%) et Ségou (59,1%).

Les disparités en matière de scolarisation sont assez prononcées entre le milieu urbain et rural. Le taux brut de scolarisation (TBS) au 1er cycle et au 2^e cycle de l'enseignement fondamental est de 74,1% et 55,4% respectivement (EMOP 2015). Ce taux est significativement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans l'enseignement fondamental 1, le TBS est de 104,0% en milieu urbain contre 62,9% en milieu rural. En outre, dans l'enseignement fondamental 2, le TBS du milieu urbain (86,9%) représente 2 fois celui du milieu rural (43,3%). Ces écarts seraient également dus à l'insuffisance de l'offre mais aussi à d'autres facteurs qui entraveraient la scolarisation des enfants dans les zones rurales.

Sur le marché du travail, le secteur pourvoyeur d'emploi est le primaire. D'après les résultats de l'EMOP 2015, près de 2 actifs occupés sur 3 travaillent dans le primaire. L'essentiel des emplois pourvus dans le primaire se trouvent en milieu rural (81,5 %) probablement dominés par les activités agricoles contre seulement 1,0 % à Bamako.

¹ RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat.

² EMOP 2015 : Enquête modulaire et permanente auprès des ménages en 2015.

Le taux d'activité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain où il existe plus d'élèves, d'étudiants et de retraités. En effet, selon EMOP 2015, le milieu urbain enregistre un taux d'activité de 89,0% contre 77,2% en milieu urbain. De même, le chômage est plus sévère en milieu urbain où il touche 13,5% de la population en 2015 contre 8,45% en 2011. En milieu rural, il touche 9,7% de la population en 2015 contre 6,5% en 2011. Ces hausses sont plus accentuées entre 2013 et 2014 du fait, entre autres, des effets de la crise sécuritaire et politique au Mali.



Notion de disparités entre milieu urbain et rural dans les documents de référence au niveau international

Distinguer les espaces citadins des espaces campagnards apparaît plus évident. Mais, il est plus délicat de proposer une définition conceptuelle, précise et statistiquement opérationnelle de l'espace rural. Nombreuses sont les contributions qui cherchent à répondre à cet objectif, multiples sont les définitions proposées tant de la ville que du rural. L'espace rural y est alors souvent défini comme l'opposé de la ville et appréhendé comme une entité homogène, indifférenciée. Les critères de définition retenue reposent sur les caractéristiques des lieux, leur contenu en activités et en population, leurs attributs, etc. Ainsi, sont laissés de côté les processus économiques et sociaux qui s'y déroulent et leurs spécificités. Donner une définition de l'espace rural revient, dans ce cas, à s'accorder sur une définition de l'urbain.

Certains reconnaissent cependant que « les villes sont [...] des objets trop riches et trop divers pour qu'une seule définition, une conception unique, puisse en rendre compte » (Le Gléau et al, 1996, p.10). Concernant les pays européens, la définition de ce qu'est une ville est variable d'un pays à l'autre (J.-P. Le Gléau et al. 1996). Malgré

cette diversité, c'est le plus souvent en référence à une densité de peuplement, à un nombre d'habitants, à une continuité de l'habitat que la ville est le plus souvent définie. A ces critères, peuvent s'adjoindre des considérations concernant un mode particulier d'usage des sols, l'absence d'activité et de population agricoles, etc. Pour les économistes, la ville se définit le plus souvent comme un lieu d'agglomération d'activités productives et de population. Ainsi, les modèles fondateurs de l'économie urbaine appréhendent la ville comme un lieu où sont a priori concentrés les emplois et autour duquel s'organise la résidence, l'agriculture étant rejetée à l'extérieur de ce système (Fujita, 1989).

De leur côté, les modèles d'économie géographique définissent la région urbaine comme celle où a posteriori se sont concentrés firmes industrielles et ménages (Krugman, 1991). Pour Lacour (1999), qui s'interroge sur les mécanismes de métropolisation, une métropole peut se définir comme « une concentration majeure de population et centre d'activités économiques ». Pour Baumont et Huriot (1997), la ville peut être vue comme « une concentration humaine dans l'espace qui résulte d'une organisation de la diversité, et où les interactions sont suffisamment importantes pour prendre place dans un processus endogène complexe d'agglomération ». Dans ces conditions et si l'espace rural est considéré comme l'opposé de la ville, les définitions précédentes conduisent à l'appréhender comme un espace de faible densité d'emploi et/ou de population, faiblement diversifié, aux sols peu artificialisés, où l'agriculture tient une place dominante, et où règnent principalement, à l'instar de l'activité agricole, les processus de dispersion des activités et des populations et que les processus d'agglomération ont tendance à vider de leur contenu³.

Encadré 1 : Définitions des concepts Milieu urbain / Milieu rural

Les Nations Unies admettent qu'en raison des variations nationales, il n'est pas possible de distinguer les zones urbaines et les zones rurales sur la base d'une définition unique qui serait valide pour tous les pays. **Les zones rurales sont souvent décrites par l'opposé de milieu urbain, donc par « ce qui n'est pas urbain »**. Par conséquent, les incohérences et les variations que l'on observe dans la définition des zones urbaines donnent lieu à des contradictions similaires lorsque l'on s'efforce de définir les zones rurales (BAfD, OCDE, PNUD 2015).

Généralement une ville est une unité urbaine (un établissement humain) étendue et fortement peuplée (dont « les habitations doivent être à moins de 200 m chacune, par opposition aux villages », d'après l'ONU), dans laquelle se concentrent la plupart des activités humaines : habitat, commerce, industrie, éducation, politique, culture. Pour Pierre George (1974), une ville se définit comme « un groupement de populations agglomérées caractérisé par un effectif de population et une forme d'organisation économique et sociale ». Tels sont les critères que remplissent la plupart des villes de façon générale.

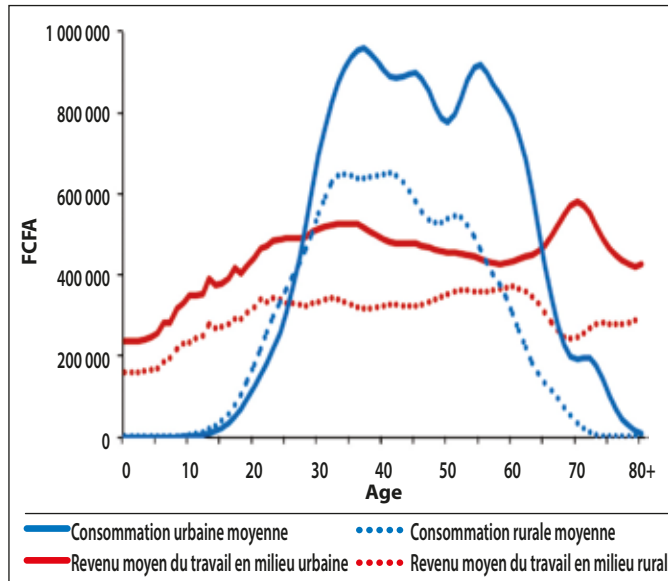
Dans le cas du Mali, deux principaux critères permettent de classer une localité en zone urbaine dont l'un « administratif » avec l'appartenance aux communes érigées comme telles par les collectivités territoriales, et l'autre « démographique » (au moins 5000 habitants). En effet, de 1976 et 2008, une zone urbaine malienne est toute commune urbaine de collectivité territoriale et toute localité d'au moins 5 000 habitants. Mais à partir de 2009, seules les communes urbaines des collectivités territoriales sont considérées comme zones urbaines (INSTAT, RGPH 2009).

³ Économie rurale, N°257, 2000, pp. 42-55

Contribution du milieu de résidence au dividende démographique au Mali

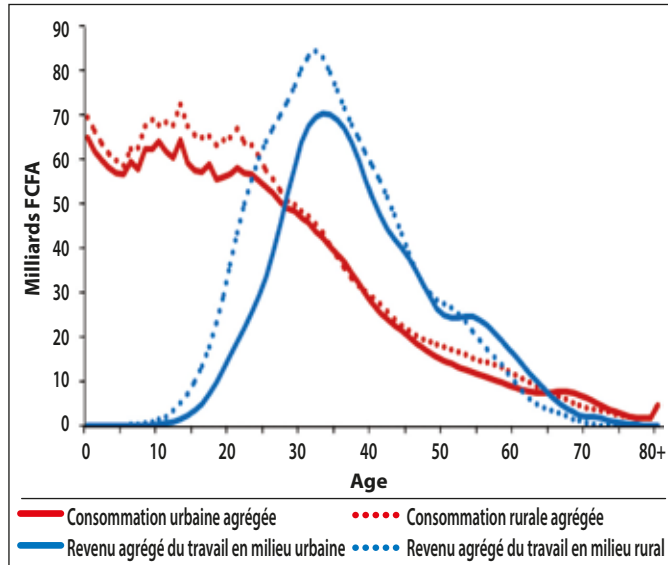
En milieu rural, les revenus proviennent essentiellement des activités agro-sylvo-pastorales et l'entrée dans la vie productive intervient plutôt. En effet, les jeunes ruraux dégagent un surplus de revenu du travail dès 25 ans contre 28 ans pour les jeunes citadins. Par contre, le temps d'accumulation de surplus de revenu du travail s'arrête à 58 ans en milieu rural et est plus prolongé en milieu urbain (jusqu'à l'âge de 64 ans). Ainsi, l'on constate un temps d'accumulation plus prolongé en milieu urbain par rapport au milieu rural, respectivement 37 et 34 ans. Les seniors ont un niveau de consommation plus élevé en ville qu'en milieu rural comme l'illustrent les graphiques 1 et 2.

Graphique 1 : Profils moyens de consommation et de revenu selon le milieu de résidence



Source : CREG / CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données de 2015.

Graphique 2 : Profils agrégés de consommation et de revenu selon le milieu de résidence



Source : CREG / CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données de 2015.

Encadré 2 : Déficit du cycle de vie

Pour les individus d'un âge a donné, le déficit du cycle de vie, noté **LCD**, se définit comme étant la différence entre leur consommation **C(a)** et le revenu de leur travail **YL(a)** :

$$LCD(a) = C(a) - YL(a)$$

Il permet d'analyser la dépendance économique suivant l'âge, i.e. les besoins de consommation à satisfaire à chaque âge en respectant le niveau des agrégats de consommation et de revenu du travail des comptes nationaux. Un individu économiquement dépendant est, par définition, celui dont la consommation est supérieure à son revenu du travail.

Ainsi, le **LCD(a)** mesure la demande totale de réallocations de tous les individus d'âge a . Un **LCD(a)** positif indique un surplus de consommation (ou un déficit de revenu) nécessitant des réallocations provenant d'autres groupes d'âge avec un surplus de revenu. A l'inverse, un **LCD(a)** négatif désigne un surplus de revenu, ce dernier pouvant être utilisé pour financer la consommation des groupes d'âge en situation de déficit.

Source : Adapté de CREFAT (2016), Manuel de formation sur la méthodologie des NTA.

Les graphiques 3 et 4 ci-dessous mettent en lumière des contrastes de déficit de cycle de vie suivant le milieu de résidence aux niveaux moyen et agrégé respectivement.

La dépendance économique concerne les tranches d'âge 0-24 ans et plus de 59 ans en milieu rural et les 0-27 ans et plus de 65 ans en milieu urbain. On constate d'une part que le déficit agrégé est plus important à la jeunesse qu'à la vieillesse quel que soit le milieu de résidence. Les déficits moyens à la jeunesse et à la vieillesse sont plus prononcés en milieu urbain qu'en milieu rural du fait des habitudes de consommation de la population urbaine dont les dépenses moyennes sont généralement plus élevées que celles de la population rurale. Ce résultat traduit une plus forte dépendance en milieu urbain comparativement au milieu rural.

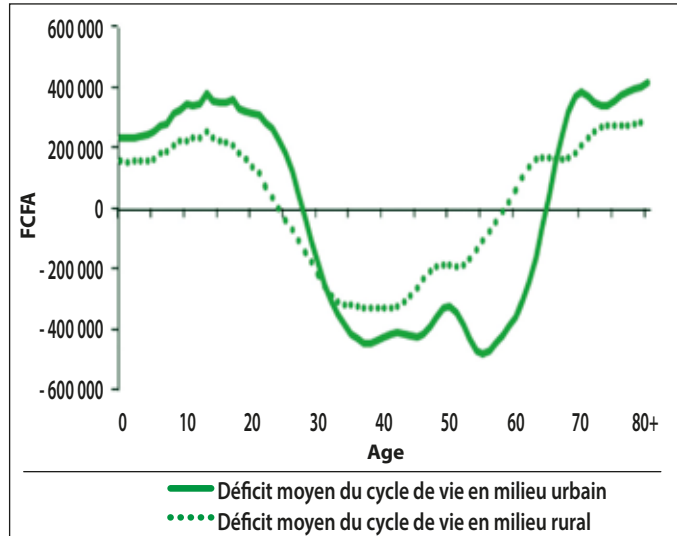


⁴ Selon le recensement général de la population de l'habitat de 2009, les citadins maliens représentent 23% de la population totale au regard de la définition du milieu urbain prenant en compte le critère administratif uniquement (présence de commune). Toutefois, il faut noter que cette proportion s'élève à 35% lorsqu'on considère le critère administratif et démographique dans la définition de la zone urbaine (présence de commune ou population de plus 5 000 habitants).

En milieu rural, le surplus dégagé par les 25-58 ans s'élève à 680,4 milliards de FCFA contre un déficit respectivement de 1 270,7 milliards de FCFA et 69,4 milliards de FCFA à la jeunesse et à la vieillesse. Le surplus dégagé par les 25-58 ans en milieu rural représente 54% du surplus total du pays. La contribution du milieu rural au revenu du travail est donc plus importante que celle du milieu urbain, malgré le fait que les revenus moyens par âge sont plus élevés en milieu urbain. Cela s'explique par l'effet du nombre, la population malienne étant composée de 77% de population rurale⁴.

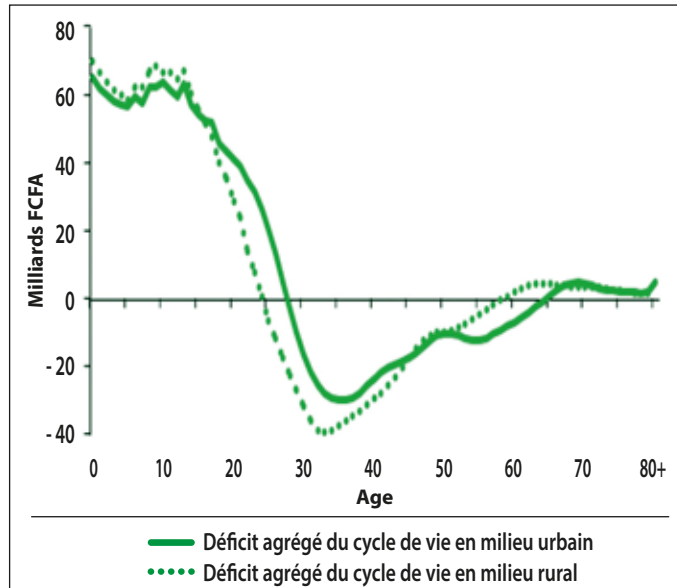
Bien que la contribution du monde rural au revenu soit plus élevée, on constate en comparant le profil du déficit du cycle de vie en milieu urbain à celui en milieu rural, que le temps d'accumulation des surplus en ville est plus long qu'en campagne. Cela s'expliquerait par le fait qu'il y ait plus d'opportunités d'emplois (et de reconversion) en milieu urbain qu'en milieu rural.

Graphique 3 : Profil moyen du déficit de cycle de vie selon le milieu de résidence



Source : CREG / CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données de 2015.

Graphique 4 : Profil agrégé du déficit de cycle de vie selon le milieu de résidence



Source : CREG / CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données de 2015.